



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 97232

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le développement du nombre de touristes venus des pays du Moyen-Orient et plus particulièrement des pays du Golfe persique. En effet, ces personnes venant de pays comme Dubaï, le Qatar ou l'Arabie Saoudite et d'autres pays du Golfe à forts revenus, sont des clients particulièrement intéressants pour les commerces et les hôtels, notamment des villes balnéaires de notre pays. Il conviendrait donc de diffuser et de promouvoir notre tourisme et nos sites particuliers dans ces pays du Proche et Moyen-Orient. Il lui demande donc quelles actions il compte mener en ce sens.

Texte de la réponse

Les pays du Moyen-Orient constituent des marchés émetteurs importants pour la destination France, du fait notamment que ces clientèles résident fréquemment dans des hôtels haut de gamme et effectuent généralement des séjours dont la durée moyenne est supérieure à celle des autres touristes étrangers, ce qui génère une recette journalière élevée, d'autant plus que le shopping constitue l'une de leurs principales activités. En amont de l'ouverture de sa représentation dans cette région, Maison de la France a fait procéder à une étude montrant qu'il existait effectivement un potentiel de développement important à partir de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis et du Qatar, mais également de l'Égypte vers la France. Maison de la France a, depuis, ouvert une représentation à Dubaï en décembre 2005 afin de renforcer sa présence sur les marchés de cette région. En 2006, elle a également participé à plusieurs salons professionnels, notamment l'Arabian Travel Market à Dubaï et la Mediterranean Travel Fair au Caire, et organisé des « éductours », des accueils de presse ainsi qu'une tournée de démarchage auprès des voyagistes du Koweït. Profitant de l'accroissement des dessertes aériennes entre les Emirats Arabes Unis et Paris, et de la bonne image de la France sur ces marchés, il est prévu d'amplifier ce plan d'actions en 2007. Dans ce cadre, des actions de communication et de e-marketing seront menées auprès du grand public, ainsi que des actions événementielles sur des thèmes spécifiques. La participation aux salons et workshops sera également poursuivie, des séminaires de formation pour agents de voyages seront mis en place, et des lettres d'information spécifiques seront adressées aux voyagistes ainsi qu'à la presse.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97232

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6420

Réponse publiée le : 19 décembre 2006, page 13404